



69

Conseil des droits de l'homme

24^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Somalie

Genève, le 22 janvier 2016

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse remercie la délégation de Somalie pour sa présentation et salue l'investissement du gouvernement somalien pour le développement de son Plan d'Action 2015-2016 sur les droits de l'homme. La Suisse condamne les attentats terroristes de cette nuit à Mogadiscio et exprime ses sincères condoléances aux familles des victimes.

La Suisse s'engage contre la peine de mort et condamne les exécutions récentes en Somalie et reste préoccupée par l'absence de procès équitable, y compris pour les condamnés à mort. **La Suisse recommande à la Somalie d'adopter un moratoire sur les exécutions et de commuer toutes les sentences capitales en peines alternatives.**

La Suisse est particulièrement préoccupée par le grand nombre de déplacés internes et de violations commises à l'encontre de leurs droits de l'homme. **La Suisse recommande à la Somalie de respecter et de protéger les droits de l'homme des personnes déplacées internes.**

En Somalie, les défenseurs des droits de l'homme continuent d'être exposés à des harcèlements et la détention arbitraire. Au cours des dernières années, plusieurs journalistes ont été tués en toute impunité. **La Suisse recommande à la Somalie d'assurer la protection des droits de l'homme des journalistes et défenseurs des droits de l'homme. De plus, elle lui recommande de garantir que les auteurs de violations à l'égard des défenseurs des droits de l'homme soient traduits en justice.**

Finalement, **la Suisse recommande à la Somalie de ratifier le Statut de Rome de la Cour Pénale Internationale.**

Je vous remercie.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève

Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembé 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)58 482 24 24, Fax +41 (0)58 482 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve